

Questionnaire portant sur les comportements problématiques

Instructions générales

1. Remplir ce questionnaire auprès :
 - a. des parents
 - ET**
 - b. du milieu de garde (le cas échéant)
2. Entourer les chiffres qui correspondent à la fréquence et à l'impact observé ou rapporté (voir tableau ci-dessous)
3. Prévoir un moment, lorsqu'il aura été passé auprès des parents et du milieu de garde, pour comparer les résultats, afin de déterminer la cote globale qui sera reportée dans le compilateur

Ce questionnaire se complète sous la forme d'une entrevue semi-structurée en amenant le répondant (parent ou responsable du milieu de garde) à parler des comportements problématiques de son enfant et en posant des questions, telles que :

- Parlez-moi des comportements problématiques de votre enfant, qui dérangent votre quotidien?
- Parlez-moi des impacts et des conséquences de ces comportements sur votre quotidien?
- Quels sont les comportements problématiques qui devraient être travaillés en priorité selon vous?

Ce n'est donc pas un questionnaire où les questions sont directement posées au répondant ni un questionnaire qu'il complète lui-même.

Mesure de fréquence		Mesure d'impact	
0	Le comportement n'est pas présent.	0	Aucun impact sur tous les milieux fréquentés.
1	Fréquence du comportement de : moins de 1 fois par mois à moins de 3 fois par mois.	1	Impact mineur, le comportement est dérangeant et empêche l'enfant de participer à certaines activités du quotidien, nuit à l'intégration sociale (sans exclusion).
2	Fréquence du comportement de 1 à 5 fois par semaine ou de 4 à 6 fois par mois.	2	Impact important, le comportement empêche l'enfant ou sa famille d'intégrer des activités de la communauté ou présente des risques d'exclusion de services dans les 6 prochains mois ou comporte un risque pour la santé physique ou psychologique de l'enfant et de son entourage, si le comportement est maintenu 6 mois.
3	Fréquence du comportement de 1 à 4 fois par jour ou de plus de 5 fois par semaine.	3	Impact majeur, le comportement présente un risque à court terme pour la santé et sécurité de l'enfant ou de son entourage ou l'enfant est à risque d'exclusion de services dans les 3 prochains mois.

Précisions et exemples concernant la cote associée à la mesure d'impact

Cote 0 : Aucun impact

Le comportement ne présente aucun impact sur le milieu et ne nuit pas à l'intégration sociale ou à la santé physique ou psychologique de l'enfant.

Cote 1 : Impact mineur

Le comportement est présent et peut déranger ou gêner les parents, le milieu de garde ou les deux. Certaines activités peuvent être difficiles à accomplir par la présence de ce comportement. L'enfant ne participe pas à certaines activités, car ce comportement l'en empêche. Des aménagements et des adaptations doivent être apportés pour soutenir la participation de l'enfant. Toutefois, **l'exclusion du milieu n'a jamais été soulevée.**

- L'enfant nécessite une intervention plus soutenue de la part de son parent ou de son éducatrice du milieu de garde en raison de ses comportements problématiques, et ce, comparativement à ses pairs du même âge, a besoin :
 - qu'on répète la consigne plus souvent;
 - qu'on s'adresse directement à lui;
 - qu'on l'aide physiquement à accomplir certaines tâches;
 - qu'on le surveille de manière plus soutenue.
- L'enfant ne participe pas à une activité structurée (ex. : la causerie);
- L'enfant requiert l'utilisation d'aménagements et d'adaptations simples pour soutenir sa participation et limiter l'apparition des comportements problématiques :
 - pictogrammes;
 - « time-timer »;
 - coin calme;
 - coupe-sons;
 - « tangle »;
 - utilisation d'une poussette lors des promenades;
 - utilisation d'un renforçateur, etc.

Cote 2 : Impact important

Si ce comportement perdure au-delà de 6 mois, l'exclusion à certaines activités est possible.

Le milieu de garde :

- exclut l'enfant des sorties extérieures;
- exclut l'enfant de certaines activités spéciales;
- demande au parent à ce que son enfant fréquente le milieu de garde durant un nombre d'heures restreint (exemple : doit venir le chercher à 16 h);
- demande au parent à ce que son enfant fréquente le milieu de garde à temps partiel seulement.

Le ou les parents :

- évite(nt) certaines sorties avec l'enfant (ex. : loisir, magasinage, restaurant, etc.);
- évite(nt) de recevoir des gens à la maison;
- vi(ven)t un sentiment d'isolement ou un début d'épuisement à risque de progresser si la situation ne s'améliore pas.

Cote 3 : Impact majeur

Si ce comportement persiste au cours des 3 prochains mois, l'enfant est à risque d'exclusion du milieu de garde ou de son milieu familial. Voici des exemples d'impacts majeurs :

- La famille peut bénéficier fréquemment de répit spécialisé et exprime son épuisement (l'enfant peut être à risque de placement);
- Les difficultés comportementales occasionnent dépression, épuisement, isolement, perte d'un emploi chez les parents ou d'autres membres de la famille;

- La garderie indique qu'il leur est impossible de poursuivre l'intégration de l'enfant, si le comportement persiste au-delà de 3 mois;
- La garderie appelle fréquemment le parent pour qu'il vienne chercher l'enfant;
- L'enfant vient de perdre son milieu de garde en raison de ses difficultés comportementales et il est difficile de trouver un autre milieu;
- Le comportement nécessite l'utilisation de mesures de contrôle : porte barrée, maintien physique, etc.

Notez qu'il est possible que les données recueillies diffèrent d'un milieu à l'autre. Lors de la passation, il n'est pas nécessaire d'en arriver à un consensus entre le parent et le milieu de garde. Le résultat final sera obtenu à la suite de l'analyse de la situation et avec le jugement clinique. En effet, la cote indiquée dans le compilateur Excel reflètera non pas les réponses distinctes du parent ou du milieu de garde, mais bien une cote globale, pour chacune des catégories comportementales du questionnaire et ce, en fonction du jugement clinique de l'éducateur et/ou du psychoéducateur.

Questionnaire portant sur les comportements problématiques

1- Comportements stéréotypés	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> Tout comportement que l'enfant exécute encore et encore, tel que : • bouger tout son corps en tournant sur lui-même ou en se berçant; • agiter ses doigts ou ses mains; • jouer avec ses cheveux ou d'autres parties de son corps; • faire bouger des objets; • faire du bruit ou des sons à répétition; • faire les mêmes actions; • dire les mêmes mots; • mettre des objets dans sa bouche; • sautiller lors des déplacements; • démontrer des activités physiques intenses pouvant le mettre en danger (ex. : grimper très haut). Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

2- Comportements sexuels aberrants	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> • se déshabiller dans les lieux publics, même suite à des interventions d'un adulte; • avoir des comportements masturbatoires excessifs (l'enfant se masturbe dans les lieux publics, le comportement ne diminue pas en intensité, suite à l'intervention de l'adulte, utilisation d'un objet par l'enfant); • toucher ou tenter de toucher les parties intimes d'autrui; • avoir des contacts sexuels avec des animaux. Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

3- Comportements sociaux perturbateurs	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant et voir si les comportements sont présents, même après les interventions répétées d'un adulte. <u>Description :</u> Tous comportements interférant avec le fonctionnement ou la routine du milieu, tel que : • se moquer; • diriger les autres; • utiliser un langage colérique; • déranger les activités des autres; • rire ou pleurer sans raison apparente; • crier ou hurler; • déranger des activités du groupe par ses comportements d'agitation (se lève, bouge sans cesse, parle, interrompt...). Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

4- Comportements agressifs d'ordre physique envers autrui	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> Exercer de la violence physique envers autrui; • donner ou tenter de donner des coups de poing, des coups de pied ou des gifles (même après les interventions répétées d'un adulte); • frapper ou tenter de frapper autrui à l'aide d'un objet (ex. : jouet, ustensile, etc.); • lancer des objets en direction des gens; • pousser ou bousculer physiquement autrui; • pincer; • égratigner; • mordre; • faire mal aux animaux. Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

5- Comportements sociaux offensants	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> • sacrer ou utiliser un langage vulgaire; • menacer; • cracher sur les autres; • jouer avec ses selles; • uriner en public ou aux mauvais endroits. Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

6- Comportements de retrait	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant et garder en perspective les caractéristiques individuelles de l'enfant. Par exemple, si l'enfant recherche généralement la présence des autres et que ce comportement a changé au cours des 6 derniers mois, il faut le considérer. <u>Description :</u> • ignorer ce qui l'entoure; • démontrer peu d'intérêt dans les activités sociales; • rester à l'écart du groupe ou préférer rester assis et regarder les autres; • être inactif; • replis sur soi; • éviter intentionnellement le contact visuel. Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

7- Comportements destructeurs envers les objets	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> • endommager ou détruire délibérément ses biens personnels; • les biens publics ou le bien d'autrui (ex. : arracher ses vêtements ou ceux des autres ou les déchirer; souiller ses biens personnels ou le bien d'autrui; renverser ou bousculer les meubles ou les objets; endommager ou détruire livres, rideaux, etc.); • mettre le feu. Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

8- Comportements d'automutilation	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> Se violenter physiquement, • se cogner la tête sur des surfaces; • se frapper la tête ou toute autre partie du corps avec la main; • se mordre; • s'égratigner; • s'automutiler l'épiderme, la tête, les yeux ou autres parties du visage, le cuir chevelu ou d'autres parties du corps; • introduire des objets dans ses orifices; • se faire vomir; • manger des objets non comestibles, tels que des mégots, de la poussière, etc. (pica). Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3

9- Comportements de non-coopération et de provocation	Mesure de fréquence	Mesure d'impact
Important : Toujours considérer l'âge développemental de l'enfant. <u>Description :</u> • désobéir; • ne pas faire les tâches assignées ou ne pas suivre les consignes; • agir avec une attitude de défi; • refuser les soins d'hygiène; • refuser de manger ou refuser certains aliments. Autre :	0 1 2 3	0 1 2 3